


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Bielders Charles ;Bogaert Patrick (coordinateur) ;Delmelle Pierre ;Vincke Caroline ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le mémoire ou travail de fin d'étude est une initiation à la recherche. Il s'agit d'une démarche personnelle qui, sous la guidance d'un promoteur, développe la maîtrise de l'approche expérimentale, de l'interprétation des résultats à la lumière des connaissances actuelles avec la perspective de travaux ultérieurs. A côté de cette méthodologie, l'étudiant doit pouvoir communiquer clairement et oralement les résultats de son travail et garder un esprit critique quant à l'adéquation entre la démarche suivie et les buts poursuivis.</p> <p>Afin de les rendre plus visibles, ces activités de communication et ces exercices d'analyse critique sont valorisés au travers de séminaires se focalisant sur les aspects pédagogiques de la communication scientifique. L'usage de l'anglais est obligatoire.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette activité, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · maîtriser les outils informatiques permettant la présentation de diaporamas et l'élaboration de graphiques scientifiques ; · présenter en anglais le contexte et l'état de l'art dans le domaine de son mémoire en définissant de manière synthétique les objectifs poursuivis et la démarche méthodologique et/ou expérimentale qui est mise en place ; · présenter oralement et en anglais les résultats obtenus et les interprétations scientifiques qui peuvent en être faites, tant à des pairs qu'à des experts dans le domaine de la bioingénierie ; · définir les principaux acquis à retenir au vue du travail en cours et identifier les perspectives de développement ultérieurs ; · répondre à des questions ouvertes en justifiant les affirmations qui sont faites de manière scientifiquement rigoureuse, nuancée et critique. <p>Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme) : M.6.2., M.6.4., M.6.5., M.6.8., M.6.9.</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>L'aboutissement des séminaires donnés en cours d'année est la présentation orale effectuée lors de la défense publique du mémoire. La note attribuée à ce cours correspond à l'évaluation de la présentation orale du mémoire par le jury du mémoire. Cette évaluation portera sur 2 points, de poids équivalent : 1. Clarté de l'exposé (qualité des transparents, modulation de la voix, répartition du temps entre les différentes parties de l'exposé, maintien de l'attention, etc.) ; 2. Rigueur scientifique de l'exposé (terminologie, contenu des transparents, capacité de synthèse, etc.). Ceci s'applique à l'ensemble des étudiant-e-s, y compris ceux dont le/la promoteur-trice n'est pas un enseignant-e de la faculté et ceux/celles inscrit-e-s à la formation CPME. Les coordinateurs-trices vérifieront auprès des responsables du cours de chaque équipe (ou auprès des promoteurs-trices lorsque l'étudiant-e effectue son mémoire en dehors de la Faculté) avant la session de juin que tous/toutes les étudiant-e-s ont effectivement présentés leurs deux séminaires. Tout étudiant-e qui n'aura pas satisfait aux exigences de ce cours peut se voir attribuer une note d'insuffisance (0/20), quelle que soit la qualité de la présentation orale lors de la défense du mémoire.</p>
Contenu	<p>Le responsable du cours de chaque laboratoire prend l'initiative de réunir l'ensemble des étudiant-e-s dont le/la promoteur-trice principal-e fait partie du laboratoire en question, les (co)promoteurs-trices de mémoires ainsi que des scientifiques seniors, des doctorant-e-s et étudiant-e-s du même laboratoire. Ces rencontres peuvent notamment s'insérer dans le cadre des séminaires de l'unité de recherche.</p> <p>Une première réunion au cours du 1er quadrimestre permet de présenter, sous forme d'un séminaire d'une quinzaine de minutes, l'objectif du mémoire, l'état des connaissances, le programme de travail et les difficultés entrevues. Une deuxième réunion au cours du 2ème quadrimestre a pour but de présenter, sous forme d'un</p>

	<p>séminaire d'une quinzaine de minutes, les objectifs du travail, une synthèse des résultats de la recherche et leurs discussions ainsi que les difficultés rencontrées.</p> <p>Les étudiant-e-s d'un même laboratoire sont encouragé-e-s à préparer ensemble leurs interventions, éventuellement avec l'aide d'un-e scientifique senior. Les étudiant-e-s dont le/la promoteur-trice principal-e ne fait pas partie de la Faculté auront la responsabilité d'organiser eux-mêmes les séminaires, soit en accord avec un des laboratoires de la Faculté, soit dans le laboratoire où ils/elles effectuent leur recherche. Dans ce dernier cas, le/la promoteur-trice devra confirmer par écrit auprès du/ de la coordinateur-trice du cours que l'étudiant-e a bien effectué les deux présentations.</p> <p>Le/la coordinateur-trice du cours dans chaque programme veillera à ce que tou-te-s les étudiant-e-s effectuent leurs séminaires. Ces réunions sont suivies d'une discussion des forces et faiblesses de l'exposé oral, de l'état d'avancement du travail, de la bonne tenue du calendrier de recherche et de l'esprit critique de l'étudiant-e. Le calendrier des rencontres est fixé en fonction des règles propres à chaque laboratoire. Il est conseillé de garder une certaine souplesse en fonction du thème du mémoire et de son organisation (par exemple, mémoire en partenariat avec une institution étrangère ou stage-mémoire).</p> <p>Les étudiant-e-s participent également aux réunions organisées par les autres étudiant-e-s du même laboratoire et, dans la mesure du possible, aux défenses de mémoire par les étudiant-e-s de la promotion précédente en septembre, aux défenses de thèse, et aux préparations du concours FRIA organisées par les personnes de la même unité.</p>
Autres infos	Ce cours peut être donné en anglais.
Faculté ou entité en charge:	AGRO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels	BIRF2M	3		
Master [120] : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement	BIRE2M	3		